

Courthézon

Le Journal

N° 171 - Novembre/décembre 2018
Informations municipales



Noël à Courthézon

page 15

**Actualités
ça bouge !**

pages 4 à 10

**Actualités
CCAS**

page 3

**Actualités
par les jeunes**

pages 12 et 13

**Revue
Culturelle**

page 15

page 3	Actualités : CCAS
pages 4 à 10	Actualités : Ça bouge !
page 11	Bienvenue La parole aux élus
page 12	Actualités par les jeunes
page 13	Actualités de la Courth'échelle
page 14	Vie associative
page 15	Revue culturelle
page 16	À vos agendas

Nous venons de publier un nouvel ouvrage sur notre village et j'ai eu le plaisir en écrivant la préface de parler des richesses patrimoniales que nous avons mises en valeur depuis plusieurs années (les remparts, le parc et le château de Val Seille, l'étang salé.....)

Les travaux prévus sur la place du marché participaient totalement à la poursuite de cette dynamique

Cela devait contrarier certains élus ou citoyens peu enthousiastes à voir à nouveau le village prendre une aura environnementale.

Ils assumeront la pleine responsabilité de son abandon. Il me plaît à rappeler dans cet édito l'épisode de la vente de l'ancienne gendarmerie décriée pour son prix jugé trop bas (200 000 €) ce qui a conduit à l'abandon de l'opération qui s'est soldée quelques années plus tard par une cession gratuite à un bailleur social dans la plus grande indifférence de tous les concitoyens...

De la même manière les travaux réalisés pour le parc de Val Seille et l'étang salé m'ont valu au moment de leur réalisation les foudres de nombreux détracteurs alors qu'ils sont devenus aujourd'hui les lieux les plus visités et appréciés de notre village y compris de la part de certains opposants de l'époque...

Je laisse le soin à chacun de se positionner dans cette réflexion

Merci à tous



Votre maire, Alain Rochebonne

>> Les brèves du Conseil municipal du 18 octobre 2018

Directeur de publication : Alain Rochebonne
Rédaction, photos : Service communication
Conception, réalisation : Service communication
Impression : Technicoleurs - Sérignan du Comtat
Tirage : 3400 exemplaires

PERSONNEL

Approbation pour l'ouverture d'un poste d'agent de maîtrise et de trois postes en contrat à durée déterminée d'adjoint technique.

Approbation pour la fermeture du poste d'assistant de conservation suite à la signature d'une convention avec la CCPRO pour la mise à disposition d'un archiviste.

BUDGET

Approbation de la décision modificative budgétaire n°3 du budget principal 2018 qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement pour un montant total de 334 638,28 €.

Approbation du réaménagement de la garantie emprunt de Mistral Habitat. Le conseil municipal s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

CULTURE

La commune a fait éditer des cartes postales représentant la ville de Courthézon et réservées aux revendeurs. Le conseil municipal fixe le tarif de la carte postale à 0,40 € pour les revendeurs.

Approbation de la gestion des stocks de la régie culturelle et autorise la vente de 1738 livres, 100 disques de stationnement, 1380 cartes postales et le don de 704 livres, 325 disque de stationnement et 120 cartes postales.

ADMINISTRATION

Le conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2017.

Approbation de la nomination des agents habilités à utiliser l'application de gestion du R.E.U (Répertoire Electoral Unique) dans le cadre de l'engagement de la commune sur les mesures de sécurité relatives à l'accès à ce répertoire.

Approbation de nommer : Nathalie Orban, Directrice Générale des Services, Anne Ber-

nolle en charge de l'organisation des scrutins électoraux, Isabelle Ducry en charge de la tenue des listes électorales.

URBANISME

Annulation de l'acquisition des parcelles BB48 et BB49 se trouvant dans la zone humide. Dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI, ce dossier est transféré à la Communauté de Communes du Pays Réunis d'Orange afin de permettre de finaliser ces acquisitions.

Approbation pour l'acquisition du lot 1 sis sur la parcelle A0199, du lot 4 sis sur la parcelle A0208 et du lot 2 sis sur la parcelle A0200 au prix total de 490 000 €.

Pour plus d'informations, l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie et sur le site www.courthezon.fr

ATELIERS**d'ergonomie et d'ergothérapie**

Le CCAS, en partenariat avec l'association l'Autre Rive, met en place des ateliers destinés aux personnes souffrant d'un handicap. Ces ateliers seront animés par Jérôme Hwang-Guitton ergonomiste et ergothérapeute.

Grâce à des techniques de rééducation qui passent par des activités artistiques ou manuelles, l'ergothérapeute aide les personnes à tenter de retrouver l'autonomie nécessaire à leur vie quotidienne, professionnelle et familiale. L'ergonomiste conçoit et améliore des lieux de vie, des objets ou des postes de travail afin de les adapter au maximum aux besoins des utilisateurs, en termes de confort, de sécurité et d'efficacité.

Ateliers d'ergonomie et d'ergothérapie
Les mercredis 31 octobre, 14 et 28 novembre
de 14h à 16h à la salle de réunion du CCAS

Pour vous inscrire contactez le CCAS au 04 32 80 33 20

CONCOURS PHOTO :**mettez en avant le patrimoine**

Muteo, notre mutuelle communale, vous propose de participer à un concours photo ouvert à tous les habitants de Courthézon sans condition de souscription et entièrement gratuit.

- ▶ Choisissez un bâtiment de la ville que vous souhaitez mettre en avant
- ▶ Réalisez 1 ou 2 photos et envoyez les à : concoursphoto@muteo.fr
- ▶ Plus de 1000 € de prix
- ▶ Trois lauréats adultes et trois lauréats « juniors » désignés par un jury de professionnels de l'image.

Renseignements sur : www.muteo.fr
Téléphone : 04 66 22 76 69

RETENEZ DÈS À PRÉSENT**votre séjour en Alsace !**

Après Marseille et le pays Catalan, le CCAS en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, organise un voyage en Alsace du jeudi 5 au lundi 9 septembre 2019.

Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à retenir dès à présent votre séjour en contactant le CCAS au **04 32 80 33 20**

PERMANENCE**DU SERVICE DES EAUX**

Le service des eaux Suez assurera ses permanences semestrielles au CCAS du **3 au 14 novembre 2018 de 9h à 12h**

CCAS de Courthézon

3 bis Jean-Henri Fabre
 84350 Courthézon
 Tél. 04 32 80 33 20

Courriel. accueilccas@courthezon.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

UN GRAND SUCCÈS**POUR L'OPÉRATION BRIOCHE**

Nous remercions cette année encore la dynamique équipe de bénévoles du Secours Catholique qui s'est mobilisée dans l'animation de la vente de brioches ainsi que toutes les personnes qui par leur achat ont participé à la réussite de cette opération.

**NOËL DES AÎNÉS**

Le CCAS vous accueille les **28, 29 et 30 novembre** pour la distribution des chèques cadeaux. Ces chèques seront utilisables chez les commerçants de Courthézon participant à l'opération. Les personnes résidant en maison de retraite recevront également leur petit cadeau.

Le repas festif animé par Pascal MAS
aura lieu le mercredi 16 janvier 2019 à la salle polyvalente

Les tickets repas seront à retirer au CCAS les 7 et 8 janvier 2019.

Menu

Kir, jus de fruits et ses feuilletés tièdes maison

Opéra de foie gras façon mystère à la compotée de figues, son pain d'épices et salade verte

Croustillant de colin aux saveurs de Massalé à la crème de potiron

Sorbet citron limoncello

Sauté de veau à l'orange et au miel

Rose de polenta crémeuse / flan de butternut

Trilogie du fromager servi à l'assiette

Assiette de 3 desserts:

Choux au Grand Marnier, gâteau des rois, tartelette à la crème de marron meringuée

Café

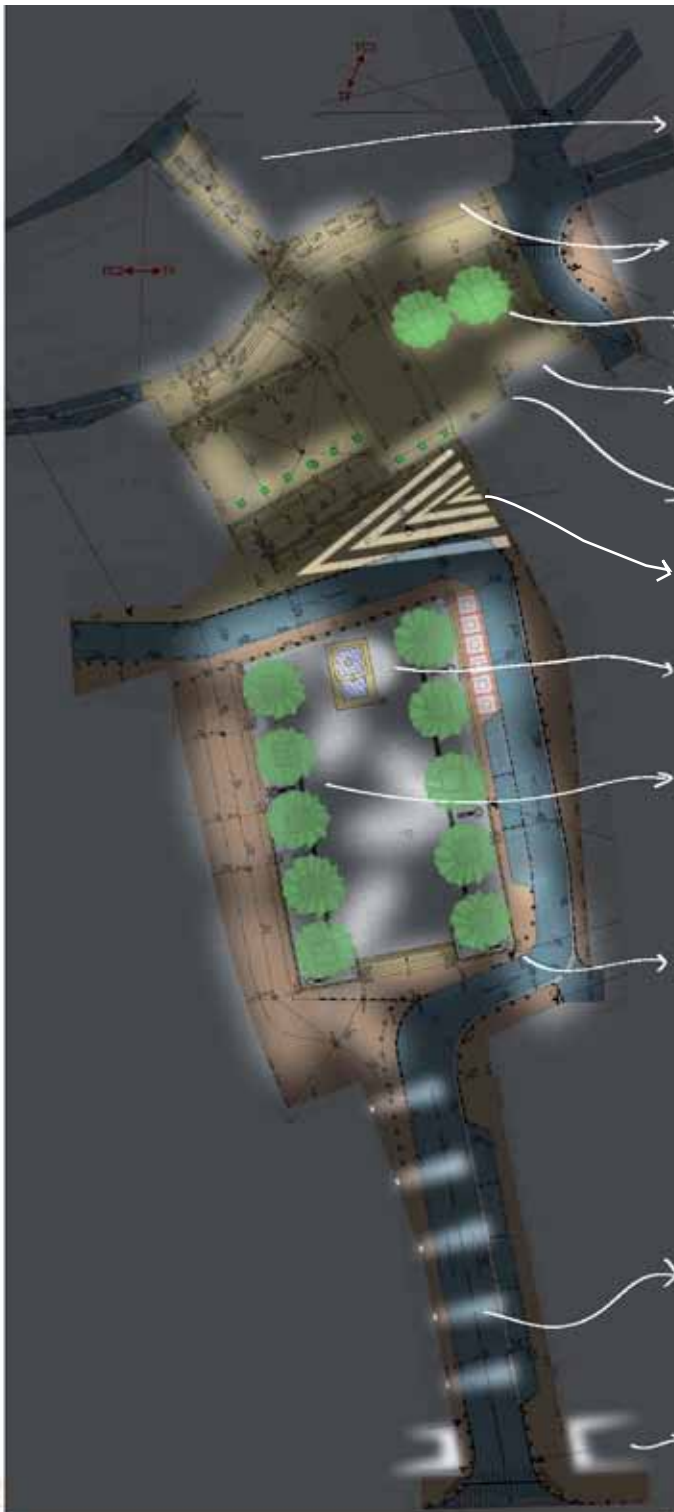
Vin rouge et blanc

SITE INTERNET

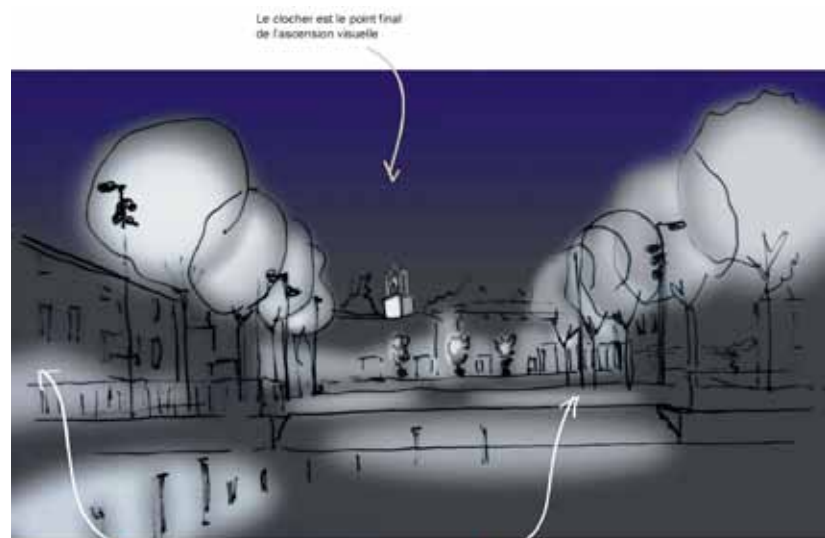
Vous pourrez découvrir les services et les activités que propose le CCAS en vous connectant dès le mois de novembre à notre nouveau site internet à l'adresse suivante : **www.ccas-courthezon.fr**



**LA PLACE DALADIER :
Un projet qui ne verra pas le jour...
mais nous souhaitons vous faire profiter des
photos du projet final lumière**



- Petites lanternes sur façade
Hauteur : 5 m environ
Effet : mise en lumière de la ruelle et de la main courante si elle est prévue
- Lanternes sur façade
Hauteur : 5 m environ
Effet : mise en lumière du fond de scène
- 2 projecteurs sur mur
Hauteur : 4/6 m
Effet : Mise en scène des arbres
- 1 encastré de sol devant le mur
Hauteur : au sol
Effet : mise en lumière du mur comme un décor, une fresque murale
- 2 projecteurs sur mur
Hauteur : au sol
Effet : mise en lumière des arbustes en pot
- L'entre deux / projection de motifs lumineux sur le sol
- La lumière sur la fontaine vient des projecteurs sur mâts
- Mâts équipé d'une lanterne EP et de projecteurs, décalés de la ligne d'en face
Hauteur : 6m
Effet : l'éclairage de la chaussée secondaire, et du centre de la place, y compris la fontaine
- Mâts équipé d'une lanterne EP et de projecteurs
Hauteur : 6m
Effet : l'éclairage de la chaussée secondaire, et du centre de la place, y compris la fontaine
- Appliques sur façade
Hauteur de pose 4/5 m
Effet : ligne lumineuse verticale sur le mur se prolongeant en s'évasant sur la route
- Appliques sur façade
Hauteur de pose sous le pont
Effet : lumière sortant de sous le pont et se répandant sur les bords



Le clocher est le point final de l'ascension visuelle

1 Les bas côtés sont éclairés comme une rue

2 L'éclairage du centre de la place est scénographique, entre ombres et lumières



Plans et croquis par Sylvie Sieg, concepteur lumière



Nous vous faisons part du courrier adressé à M. Boulanger, architecte des bâtiments de France relatif à l'aménagement de la place Daladier



Hôtel de Ville, Château de Val Seille
B.P. 14 - 84350 Courthézon

Courthézon, le 2 Octobre 2018

Monsieur Jean-Baptiste BOULANGER
Architecte des bâtiments de France
D.R.A.C. de PACA
Unité départ. de l'architecture et du patrimoine 84
CEDEX 9 84905 AVIGNON

Objet : Aménagement Place Daladier
Réf : AR/ AB

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 21 septembre 2018 qui autorise la réalisation du chantier de la place du marché sous la condition de conserver les platanes.

Pour être direct et concret cela se traduit pour nous par une remise à zéro de l'ensemble de l'opération et donc l'arrêt immédiat de la procédure en cours.

J'ai bien noté à travers nos échanges votre embarras dans cette décision, votre volonté de voir tout de même aboutir ce beau projet et votre proposition de nous aider dans cette opération.

Je me dois de vous rappeler que celle-ci est mise sur les rails depuis deux ans en concertation avec le CAUE et vos services qui ont été associés depuis le début à cette réalisation. Elle rentre dans une opération plus globale d'un partenariat avec la région dans le cadre d'un contrat d'axe qui permettait d'avoir un tiers de financement par subventions.

Vous comprendrez mon profond regret de devoir annoncer à des entreprises locales retenues pour réaliser ce chantier de 1,2 million d'euros que tout est remis en question pour une question dite environnementale mais qui repose sur une forte pression de personnes plus orientées vers un lynchage politique que sur l'embellissement de notre belle cité.

Je ne pense pas qu'elles puissent se glorifier d'un tel résultat.

Comme je l'ai rappelé lors du dernier conseil municipal aux élus qui contestent ce projet et au public présent venu en soutenir son annulation (une douzaine de personnes) les actions que j'ai entreprises depuis près de trente ans (la réhabilitation du parc de Val Seille, des remparts, de l'hôtel de ville ou encore la valorisation de l'étang salé) constituent un réel témoignage de mon attachement à la défense du patrimoine local.

Je me permets d'adresser ce courrier en copie à Monsieur le Préfet que j'ai contacté sans succès pour une tentative d'arbitrage.

Je conclurai ce courrier de façon positive en rendant cette lettre publique à mes concitoyens pour les rassurer sur le fait que cela n'enlève en rien ma détermination d'aller de l'avant dans mon engagement à poursuivre la valorisation de notre belle cité en rappelant un proverbe africain de circonstance : un arbre mort qui s'écroule en forêt fait plus de bruit que mille pousses qui sortent de terre...

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



LE MAIRE

Alain ROCHEBONNE

HOMMAGE À JEAN-YVES MARCHAIS

Jean-Yves nous a quitté le dimanche 14 octobre dernier à l'âge de 57 ans. M. le maire, Alain Rochebonne a souhaité lui rendre hommage par ce beau discours fait lors de ses obsèques.



C'est avec une profonde tristesse que je viens évoquer ici toute la douleur que nous ressentons suite à ton départ soudain.

Ta jovialité permanente raisonne encore dans nos cœurs et cela rend encore plus dur ta disparition trop rapide.

En tant qu'élue de mon équipe tu te faisais un devoir de participer à toutes les commissions dont tu dépendais ainsi que les conseils municipaux même en connaissant des problèmes de déplacement de plus en plus lourds à gérer.

En tant que président de l'amicale des pêcheurs tu t'investissais sans

compter ton temps et avec l'appui de ta famille pour favoriser la bonne marche d'une association dynamique voulant rassembler les jeunes comme les plus anciens.

Je me dois aussi d'évoquer ton rôle de père Noël lors des défilés et du marché de Noël pour la plus grande joie de nombreuses familles lors des séances de photo.

Aujourd'hui, Courthézon pleure un amoureux du village qu'il avait adopté et qui l'avait adopté avec bonheur.

Tu vas laisser un grand vide derrière toi Jean-Yves

La foule ici présente formée de plusieurs présidents d'associations locales et départementales ainsi que les élus de notre commune et de tes très nombreux amis du quotidien marque bien l'attachement que nous te portions.

Je veux me tourner vers ton épouse, tes filles et leurs compagnons pour leur faire part de tout notre soutien et leur dire la fierté qu'elles peuvent avoir à l'égard de toutes les actions que tu as menées pour notre belle cité.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer un sujet qui te tenait à cœur et que tu défendais depuis des années à savoir la revitalisation de l'étang de pêche des Thor et Paluds. Je te promets Jean-Yves qu'il va aboutir et que nous t'associerons à son inauguration future.

Je conclurai mon intervention en renouvelant à ta famille au nom de mon conseil municipal et au nom de tous les citoyens de Courthézon nos plus sincères condoléances et en les assurant de notre réconfort le plus sincère.

VALEURS VERTES

OPÉRATION NETTOYAGE NATURE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME



Les élèves de l'école privée Notre-Dame ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature" en partenariat avec le groupe E. Leclerc qui a fourni banderoles, sacs poubelles, chasubles et gants. Les enfants de la petite section au CM2, accompagnés de leurs moniteurs et des parents, ont enfilé leurs gants et sacs et se sont attelés au nettoyage de la nature. Ils ont nettoyé plusieurs sites de la commune : les rues de la ville allant de l'école au stade, le parc

Val Seille, devant les écoles, le stade, le tennis et le skate parc.

Après une matinée de nettoyage, c'est une trentaine de sacs de détritiques en tout genre qui a été récolté. Avant le retour au travail, un pique-nique était organisé au stade. L'objectif de cette opération est de réfléchir à l'impact de nos déchets sur la nature et à l'importance du tri sélectif. Il offre une occasion de mettre les élèves en situation de constater l'incivisme de certaines personnes.

TRAVAUX

RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Depuis la mi-octobre, le clocher de l'église fait l'objet de travaux de restauration qui dureront 6 mois.



En 2017, suite à des problèmes récurrents de fuites dans les toitures, la mairie de Courthézon a procédé à des travaux d'urgence puis à la restauration des couvertures très dégradées, autant la toiture en lauzes de la nef que les toitures en tuiles des chapelles latérales. La mise en place de l'échafaudage sur le clocher a permis de constater le diagnostic très préoccupant de la maçonnerie et de la couverture : le caniveau en couverture fuit et laisse pénétrer l'eau dans les maçonneries qui n'ont plus de mortier. Le phénomène s'est aggravé avec la végétation qui a proliféré par l'humidité présente. Les éléments en saillie (gargouilles, culots de voûtes, ...) peuvent tomber sans prévenir.

Pour la sécurité des personnes et pour sauvegarder l'ensemble des éléments existants de cet édifice classé monument historique, la municipalité a décidé d'engager ces travaux de restauration du clocher.

Une restauration en conservation

L'état sanitaire du clocher est très préoccupant, l'érosion des pierres est active et conduit à l'effacement progressif de l'architecture. Les mesures conservatoires permettront d'assurer la sécurité du public. L'objectif de ces travaux est de conserver la matière ancienne au maximum. Seules les pierres les plus dégradées et présentant un risque pour la structure du clocher seront remplacées. Les pierres conservées seront consolidées et reminéralisées pour recréer une épaisseur de calcin. Pour protéger efficacement les parements, des couvertines sur les parties saillantes seront créées afin de limiter les dégradations liées à l'eau : sur le parapet, les corniches et les frontons des baies. Pour pérenniser la restauration, il sera ajouté des grilles derrière les baies des cloches afin d'empêcher le nichage de volatiles, et de faciliter et sécuriser les accès pour la maintenance de la couverture et du cheneau. La restauration permettra donc un bon compromis entre la sauvegarde de l'édifice, l'arrêt de son érosion et la conservation de la matière ancienne.



Qu'est-ce que

LA TAXE GEMAPI ?

La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) entrée en vigueur le 1er janvier 2018, permet aux intercommunalités de financer les coûts relatifs aux risques d'inondations, à la construction de digues et l'entretien et la protection des zones humides.

Qui est redevable ?

Toutes les personnes physiques ou morales assujetties :

- ▶ aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties
- ▶ à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises

Qui est exonéré ?

- ▶ Organismes d'habitations à loyer modéré
- ▶ Sociétés d'économie mixtes
- ▶ Redevables au nom desquels une cotisation de taxe d'habitation est établie au titre de ces locaux

Base d'impositions

Le produit de cette taxe est arrêté avant le 1er octobre de chaque année. Pour la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange), le montant global retenu est d'un million d'euros ce qui devrait aboutir après répartition des personnes physiques et morales à un montant de 8 € par habitant et par an pour les ménages.

DISTINCTION

MARITÉ LEMAIRE ÉLEVÉE AU TITRE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Marité Lemaire, première adjointe déléguée aux affaires sociales a reçu le 19 septembre dernier l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur des mains du Colonel Grange, président de la section SMLH84 (Société des Membres de la Légion d'Honneur du Vaucluse), à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle du conseil municipal en présence de M. le maire, Alain Rochebonne, de proches, de personnalités, de présidents d'associations et des agents de la mairie. Cette distinction vient saluer un parcours entièrement voué à l'action sociale. Elle souligne un engagement affirmé en faveur de la vie locale, de l'aide et du soutien aux personnes vulnérables.

Des engagements associatifs, professionnels et des projets d'ordre social

Marité Lemaire est née le 7 avril 1948 à Assi Ben Okba près d'Oran en Algérie. Elle obtient son bac littéraire à 18 ans et se marie à 20 ans avec Jean-Pierre Lemaire. De cette union, naissent deux enfants, Valérie et Stéphanie. Gendarme à Digne les Bains, Marité suit Jean-Pierre. Elle adhère à diverses associations puis débute sa carrière à la Caisse d'Allocations Familiales à Digne. En 1974, elle rejoint son mari muté à Orange et décide de poursuivre ses études et obtient un diplôme universitaire de conseillère familiale et conjugale, un deug en histoire et un diplôme de graphologie. En 1977, elle intègre le CH d'orange puis celui de Carpentras ou elle

met en place avec l'aide d'une infirmière la CDAG (consultation anonyme et gratuite pour le dépistage du SIDA). Persévérante, en 1996 Marité décide de passer un DU en communication puis en 2001 un DU de gérontologie. Après avoir obtenu un Master II de Coordinateur de Réseaux Sanitaires et Sociaux, elle crée en 2002, le 1er CLIC de Vaucluse (Centre Local d'Information et de Coordination) en Intercommunalité à Sorgues transféré par la suite à Courthézon.

Très sollicitée, et ancrée dans le domaine social, Marité a choisi de poursuivre ses études tout en travaillant à temps partiel dans le CLIC, et a obtenu, son plus haut diplôme en 2005 le CA-FERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions

d'Encadrant d'Unité d'Intervention Sociale).

Depuis le 1er janvier 2017, Marité a quitté ses fonctions au CLIC pour se consacrer entièrement à ses concitoyens au travers ses fonctions électives qu'elle exerce depuis 1995 en tant qu'adjointe auprès de M. Alain Rochebonne, maire. En tant que 1ère adjointe depuis 2014, elle est chargée de l'action sociale et de la citoyenneté. Elle est très proche du centre de loisirs qu'elle a créé ainsi que de l'Accueil Jeunes.

Cet insigne marque la reconnaissance de la République vis-à-vis d'un engagement professionnel et personnel sans faille et d'un sens profond du service public et de l'intérêt général.

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX ARRIVANTS SUR COURTHÉZON



Chaque année, le maire et les membres du conseil municipal reçoivent les nouveaux arrivants de Courthézon pour une réception conviviale. Le 20 octobre dernier, ils étaient près d'une trentaine à avoir répondu à l'invitation de la municipalité. C'est dans une ambiance chaleureuse que le maire, Alain Rochebonne a accueilli ces nouveaux administrés en leur présentant les différents atouts de la ville.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT QUE VOUS LOUEZ À COURTHÉZON ? DÉCOUVREZ LE CONVENTIONNEMENT AVEC L'ANAH



QUELS AVANTAGES ?

Grâce à ce dispositif mis en place par l'Etat, vous bénéficiez d'une déduction fiscale allant de 70 % à 85 % sur vos revenus locatifs.



LOCATION SÉCURISÉE !

Que votre logement soit loué ou en attente d'un locataire, vous allez pouvoir réaliser des économies et préserver votre patrimoine. Le conventionnement vous permet de louer de manière sécurisée, de disposer d'un rendement locatif assuré et régulier.



La Mairie se mobilise et propose de vous rencontrer afin de vous présenter ce dispositif plus en détail et faciliter vos démarches.
Prenez rendez-vous au 04 90 70 72 06.

CANTINE

SEMAINE DU GOÛT À LA CANTINE : UN JOUR, UNE COULEUR...

À l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 8 au 12 octobre dernier, Marc Isbachian, le chef de la cantine et son équipe ont fait découvrir aux enfants des aliments colorés et attrayants. Chaque jour une couleur différente !

- Lundi "jaune"** avec salade de maïs, curry de volaille, duo de carottes et courgettes jaunes, pomme Golden et crumble vanille.
- Mardi "noir et blanc"** avec duo de chou blanc et céleri rave, gardiane, purée de panais et ver-rino choco et spéculos.
- Mercredi "rouge"** avec tomate au basilic, spaghetti bolognaise et clafouti aux fruits rouges.
- Jeudi "orange"** avec carottes râpées, tajine d'agneau, légumes oranges et crèmeux d'amandes aux abricots.
- Vendredi "vert"** avec salade verte, lasagnes vertes au poisson et tarte aux kiwis.



NOS SENIORS

LA MAISON DE RETRAITE ELIE DUSSAUD

La Maison de retraite publique de Courthézon ne dispose d'aucune possibilité d'extension et d'évolution aussi l'hypothèse d'une réhabilitation a été écartée. Il a donc été décidé de construire un nouvel EPHAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Courthézon/Jonquières sur la commune de Jonquières. Le déménagement des résidents de la maison de retraite est prévu courant novembre.

Située dans le centre historique du village, cet établissement, constitué d'un ensemble contigu de bâtiments, dont une ancienne chapelle héritée de la vocation historique d'hospice de ce site, occupe un îlot complet. La maison de retraite est imbriquée dans un tissu urbain à vocation résidentielle et de commerces. Elle est au cœur du village, du secteur commerçant, à proximité de la gare et des services de la commune. Elle dispose également d'un vaste jardin d'agrément.

Un projet de résidence séniorale

Le bâtiment de 1963.39m2 sur deux étages, pourrait accueillir au rez-de-chaussée des associations et à l'étage une trentaine d'appartements.

Il est commun d'imaginer que, lorsqu'avec l'âge, le quotidien est devenu difficile ou

sans projet, il n'existe que la maison de retraite comme réponse à la "prise en charge" du sénior. Ainsi, la résidence avec services offre aux personnes vieillissantes une réelle alternative à la maison de retraite médicalisée. Le concept d'une résidence avec services pourrait se définir comme une structure regroupant une trentaine d'appartements en étage accueillant des seniors autonomes, valides ou semi valides dont l'état de santé ne justifie pas une admission en maison de retraite.

Ce projet propose aux seniors de profiter de leur retraite dans un cadre mêlant sécurité, confort et convivialité.

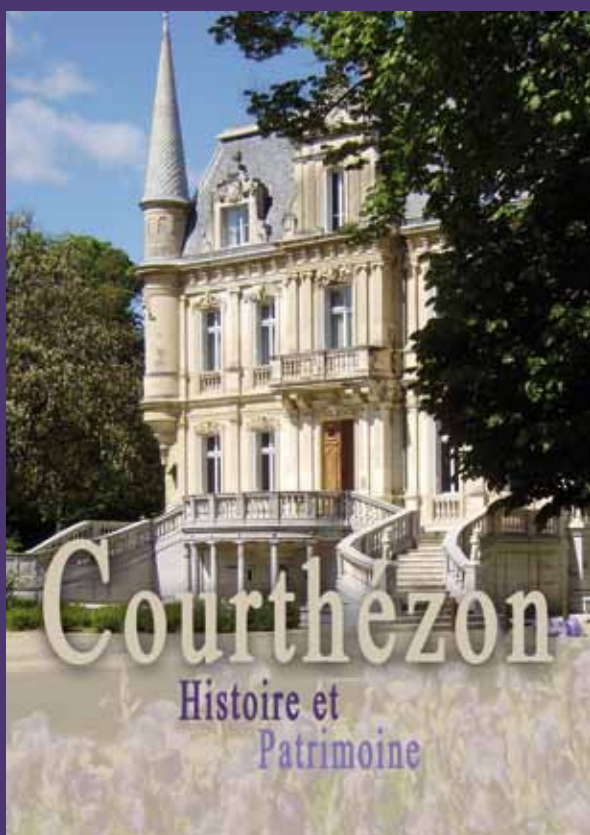


LIVRE DE COURTHÉZON

A LA DÉCOUVERTE DE COURTHÉZON SON HISTOIRE, SON PATRIMOINE....

Le livre de Courthézon est en vente en mairie au prix de 15 €.

Cet ouvrage de 86 pages, destiné autant au grand public qu'aux férus d'Histoire et de Patrimoine, est accompagné de très nombreuses illustrations (168 photos).



INFO PLUS

► INSCRIPTION AU SYSTEME VIAPPEL

Afin de pouvoir vous prévenir en cas de risque majeur, il est primordial que chacun ait renseigné les informations du formulaire VIAPPEL. Il est disponible en mairie ou sur le site de la CCPRO (www.ccpro.fr - alerte en cas de risque majeur). Ce service est gratuit, il vous informe directement sur votre téléphone de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

► RECENSEMENT:

Vous êtes nés en 2002, venez vous faire recenser à la mairie, au pôle citoyenneté. Se munir de la carte nationale d'identité et du livret de famille.

► DECHETTERIES

3 déchetteries à votre disposition sur le territoire de la CCPRO :

► Secteur Caderousse-Châteauneuf du Pape
Route de Châteauneuf à Caderousse - Tél. 04 90 51 98 97
Ouverture : Du lundi au samedi, de 8h à 12h.

► Secteur Courthézon-Jonquières
Z.A.C. de Grange Blanche à Courthézon - Tél. 04 90 70 31 57
Ouverture : Lundis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 8h à 12h et de 14h à 17h. Fermée les mardis.

► Secteur Orange (**ATTENTION : déchetterie fermée cause travaux du 12 au 16 novembre**)
ZAC du Coudoulet - Rue Roussanne à Orange - Tél. 04 90 61 68 42
Ouverture : Lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis de 8h à 12h et de 14h à 17h. Fermée les jeudis



• Nathalie Cochet • prothésiste capillaire

• est nouvellement installée au 2
• boulevard Victor Hugo où elle partage les locaux avec les infirmières (conventionnée par la sécurité sociale). Elle s'occupe des personnes en protocole de chimiothérapie ou autres pathologies entraînant la chute des cheveux. Elle les accompagne dans le choix de leur prothèse capillaire (perruque) ou autres accessoires, leur donne des informations nécessaires et reste à leur écoute pour toutes ques-

tions relatives à leur chevelure. Sa formation de coiffeuse lui permet d'adapter les prothèses capillaires à chaque personne. Elle se déplace à domicile ou reçoit sur rendez-vous. Nathalie exerce également la coiffure traditionnelle à domicile et peut se déplacer dans les maisons de retraite sur demande.

**Vous pouvez la joindre
au 07 82 85 75 06
ou par mail :
institutconfiance@gmail.com**

>> Les élus ont la parole

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

LES PLATANES SONT SAUVÉS LA PLACE OMBRAGÉE VOUS REMERCIE

Très chaleureusement, merci à celles et ceux des 1800 signataires de notre pétition appelant à sauver les platanes sains de la place du marché. L'opération est un succès !

Votre engagement et vos commentaires d'accompagnement témoignent de votre intérêt à préserver notre précieux patrimoine végétal. Votre implication a été pour nous le moteur d'une motivation décuplée pour le défendre. Cependant, le projet pharaonique de la mairie étant suspendu, il nous faut maintenant œuvrer à l'élaboration d'une réfection adaptée de cette place Daladier vieillissante. Car ne vous y trompez pas, nous n'avons jamais rejeté l'idée de restaurer le centre de notre village ; nous avons juste voulu que ce soit fait intelligemment plutôt que dans la précipitation. Alors remettons les choses dans l'ordre : ce réaménagement, d'un coût trop élevé (1200000€ aux frais du contribuable), ne faisait pas partie du programme pour lequel notre maire a été élu. En revanche, la rénovation de la Place Daladier sera une bonne décision lorsqu'elle aura pris en compte tous les éléments attendants. Et contrairement à ce qui a été dit, les 30% de subvention allouée par la région PACA ne sont pas perdus, ils seront reconduits, comme c'est l'usage, avec le financement d'un nouveau projet. De même, le chantier initial n'était pas confié à des entreprises locales, loin s'en faut, mais nous veillerons à ce que les futurs travaux de réfection le soient.

Avant d'entreprendre pareil chantier, il convient d'abord de décider de la destination finale de la maison de retraite, bientôt désaffectée, et la rénovation de la place devra se faire en concordance avec le nouvel îlot Dussault et en valorisant notre patrimoine végétal. Ce futur quartier de Courthézon devra aussi être raccord avec son environnement historique et tenir compte des problèmes de circulations et de sécurité pour les riverains ainsi que pour les usagers occasionnels. Dans le même esprit, il sera logique de commencer par restaurer la porte Belle Croix, accès naturel vers la place en question et qui continue de se dégrader à l'abri des regards, derrière des panneaux de bois « de sécurité » installés depuis plus de 10 ans !

Enfin, en se promenant dans les rues de la partie haute de notre village, chacun peut constater son état déplorable, très dégradé et qui nécessiterait des travaux de réfection importants... Sans parler des poubelles et autres amoncellements d'immondices qui jalonnent l'intérieur de notre village. Il y va de la réputation de Courthézon, dont les touristes ont à cause de cela une image bien pitoyable.

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

Courthézon ensemble

Non communiqué

Courthézon avant tout

Nous avons pris acte de la décision des ABF de valider le projet de réhabilitation de la place du marché sous la condition de maintenir les platanes.

Partant du principe que ce dossier est traité en partenariat avec eux depuis son démarrage à savoir deux bonnes années nous sommes enclins à nous interroger sur les raisons de cette soudaine rétractation.

Nous publions dans ce journal à l'emplacement qui était réservé pour l'affichage des différentes étapes des travaux à la fois le projet d'aménagement nocturne que nous venions de valider ainsi que la lettre adressée à Monsieur l'architecte.

A chacun d'y trouver source de satisfactions ou de regrets...

Nous souhaitons aussi rassurer nos concitoyens en leur rappelant qu'en parallèle nous poursuivons les travaux lancés pour la réhabilitation du clocher de l'église et que nous lançons en fin d'année la construction d'une nouvelle crèche à côté de la salle polyvalente pour répondre à leurs attentes en matière de qualité de vie dans notre village. Nous nous félicitons qu'en ce lieu le fait que nous ayons du abattre une dizaine de peupliers n'ait dérangé personne au risque de tout remettre en cause....

« Courthézon avant tout »

C'EST QUOI l'accueil Jeunes ?

Un local où les jeunes viennent pour passer du bon temps, pour découvrir et vivre de bons moments en groupe aux travers d'activités, de sorties, de projets ou d'évènements.

Pour venir à l'Accueil Jeunes : **avoir 11 ans et être en 6ème.**

Pour se documenter et voir les programmes, sorties, projets réalisés, un blog est disponible : courthejeunes.over-blog.com ou directement sur Facebook : Accueil Jeunes Courthézon.

Renseignements et inscriptions : 09 52 51 46 39

mail : accueiljeunes@courthezon.fr

Inscriptions, paiements ou renseignements, le mardi et le jeudi de 14h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 14h à 18h



LE CLAS

Accompagnement à la scolarité

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a démarré en octobre dernier. Ce dispositif permet aux jeunes de la 6ème à la 3ème de venir sur la structure afin de les aider dans leur scolarité s'ils ont des difficultés: ateliers méthodologiques, techniques d'apprentissage, aides à l'organisation etc... Cet accueil a pour vocation d'accompagner les collégiens dans leur parcours scolaire. Il n'est pas obligatoire et repose donc sur le volontariat des jeunes et de leurs parents.

Pour s'inscrire : venir directement au

local jeunes et prendre rendez-vous avec le référent du dispositif. Si l'élève a besoin de bénéficier du programme, un dossier d'inscription lui sera remis. Chaque élève inscrit au CLAS peut venir à hauteur d'une heure par semaine sur les créneaux suivants :

► Le mardi de 16h30 à 17h30 ou de 17h30 à 18h30

► Le jeudi de 16h30 à 17h30 ou de 17h30 à 18h30

LES ACTIVITÉS à l'Accueil Jeunes

- La journée des Associations a permis de promouvoir l'Association des Jeunes de Courthézon. Les jeunes ont pu s'investir tout au long de la journée dans l'organisation, la gestion du stand informations, la gestion de la buvette et l'aide à la préparation de la restauration.
- Soirée Top Pizzaiolo : Confection par les ados de leurs pizzas sous forme de jeux à la façon Master Chef.
- Sortie vélo à la Via Venaissia : Parcours de 30 km (aller-retour) en partant de Courthézon pour aller un peu plus loin que Loriol.
- Soirée "Vendredi Tout Est Permis" avec plusieurs épreuves qui prêtaient à sourire comme le "Tourne et Foot" ou encore l'épreuve "Articule".
- Une sortie à Marseille au MUCEM suivie d'une activité Escape Game.
- Opération des pompiers de Courthézon au local où les jeunes ont fait les victimes dans des situations précises pour que les pompiers interviennent en guise d'entraînement. Une occasion d'en apprendre plus sur le métier de Pompier dans la pratique !
- La bourse aux jouets et puériculture qui a eu lieu le 27 octobre dernier

Et bien d'autres activités à venir sur les prochains mois : séjours ski, sortie patinoire etc...



UNE ÉQUIPE DE CHOC !

NOUVELLE ÉQUIPE !

Depuis la rentrée, la direction du centre de loisirs a changé :

Directrice : Liza Cabagni

Référente maternelle, périscolaire et adjointe pédagogique sur les vacances : Khadija Kadmiri

Référent élémentaire, interclasse et adjoint pédagogique sur les vacances : Nathan Vaute

>> BIENVENUE À NATHAN



Référent élémentaire, interclasse et adjoint pédagogique sur les vacances

LES MERCREDIS à la courth'échelle



Le projet du centre de loisirs "la courth'échelle" sur les mercredis de septembre à décembre est "les contes et légendes d'ici et d'ailleurs". A l'heure où les écrans prennent une place de plus en plus importante dans la vie des enfants,

faisons place "à nouveau" à l'utilisation des contes au travers des livres, des histoires contées afin de les plonger dans l'imaginaire et les faire rêver. Marionnettes, théâtres d'ombres et kamishibai seront au programme. Sur le dernier mercredi de décembre, la finalité du projet sera une après-midi partagée entre tous les enfants du centre de loisirs où chaque groupe présentera "les contes et légendes" qu'ils auront découverts à travers des représentations théâtrales ou contées.

LES VACANCES DE TOUSSAINT Au centre de loisirs



Le thème des vacances : "le Monde de Mario" durant les vacances du 22 au 31 octobre.

Utiliser l'image d'un héros de jeux vidéo a permis de réunir les enfants sur un thème connu de tous en grande majorité. Les animateurs ont utilisé des déguisements et maquillage rappelant les personnages de la saga Mario, pour entraîner les enfants au

cœur du sujet. L'occasion d'imaginer ou bien-même de renommer des activités ludiques en lien avec le jeu vidéo.

Les enfants ont découvert Mario et son univers sous diverses activités : physiques, manuelles, mécaniques, de rôles, grands jeux...

Horaires accueil administratif :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45

et de 14h à 18h

Tél : 04 90 70 74 24

Les inscriptions peuvent s'effectuer : par internet 24h/24 sur le Kiosque Famille (sur le site internet de la ville www.courthezon.fr) ou à l'accueil du centre de loisirs

UN LABEL EXCELLENCE POUR LE SPORTING CLUB DE FOOT



Le 19 octobre dernier, les joueurs du SCC, les dirigeants, les élus, les bénévoles du club sont venus assister à la remise du Label Jeunes Excellence par le président de la commission jeune du District.

En Vaucluse, seuls trois clubs ont obtenu ce label. C'est exceptionnel ! On ne peut que féliciter, les joueurs, les dirigeants, les formateurs et les bénévoles.

Le district labellise les clubs du département sur plusieurs critères : **Le projet associatif** qui vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, **le projet sportif** qui vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement, **le projet éducatif** qui vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club et **le projet d'encadrement et de formation** qui vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétence des encadrants du club.

le Supportaire Club Courthézon
est heureux de vous inviter à fêter les

Vins Primeurs

le VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018
à partir de 19h30 à la salle Polyvalente de Courthézon

Buffet dansant : 25€/pers. (vins à discrétion)
Enfant (- de 12 ans) = 10€ avec 1 boisson



ANIMATION **MUSETTE & 80's**
avec l'orchestre SHARM

Réservations au 06 18 73 46 96, au 06 08 35 24 36,
ou au 06 21 04 78 95.

* Parkings surveillés

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu :

Le vendredi 8 février 2019

de 15h à 19h30 à la salle Daumier

La paroisse de Courthézon

a le plaisir de vous faire découvrir son tout nouveau site internet:
www.courthezon.paroisse84.fr

Allez le visiter ! Vous pouvez aussi contacter le Père Régis Doumas soit par téléphone au 04 90 70 72 95 ou venir le rencontrer au presbytère, 3 rue Bruguière.

Permanences : les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30

Courriel : laparoisse84350@gmail.com

L'amicale pour le don de sang bénévole

organise le vendredi 1er février 2019, une soirée "Soupes en rimbambelle" animée par l'école de musique à la salle polyvalente
Loterie gourmande, buffet, crêpes...

Inscriptions obligatoires pour présenter une soupe au 06 29 18 29 66

>> CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le club des randonneurs

Le vendredi 30 novembre à 18h à la salle Daumier

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

suivie du verre de l'amitié

Le samedi 15 décembre à 10h
90 allée Raimbaud d'Orange

La Ligne Maginot

Le dimanche 16 décembre à 14h30 au théâtre de la Roquette

L'association Loisirs et communication

Le samedi 12 janvier 2019 à 10h30 à la salle Daumier

Le Team Trévois

Le samedi 12 janvier 2019 à 11h à la salle polyvalente

OFFICE DE TOURISME

24-26 boulevard de la République - Tél. 04 90 70 26 21

Email : courthezon@paysprovence.fr

Site www.pays-provence.fr

Conseillère en séjour : Cécile Jacques

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 13h

Le samedi de 14h à 18h - Fermé dimanche et lundi

PARADE DES LUMIÈRES

Vendredi 30 novembre 2018 à 18h30

Animée par la Pena «Les Aux Temps Tics» et les cracheurs de feu «les mille Diabes» - Départ place Daladier
Des boissons chaudes vous seront offertes à la fin de la parade dans le parc du château Val Seille

Les enfants ! Venez avec votre lanterne fabriquée "maison". Par exemple, vous pouvez mettre une bougie led dans un pot de confiture. Tartinez le de colle et ajouter des paillettes pour un côté magique !



SPECTACLES POUR ENFANTS

Samedi 1er décembre 2018 à 15h et à 17h

"La folie des bonbons de Noël" par "Le rêve et l'âme agit"
Comédie magique et familiale pour les enfants entre 3 et 11 ans.
Théâtre de la Roquette - Entrée gratuite



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 8 décembre et dimanche 9 décembre 2018

Salle Polyvalente - Entrée gratuite
Divers exposants – Ateliers et animations – Salon de thé et gâteaux

PROGRAMME

Le samedi 8 décembre de 10h à 19h

De 10h à 12h et de 14h à 18h : Stand caricature par l'association B Good

De 14h à 18h : atelier maquillage par Scen à Rio

14h à 17h : promenade en calèche par le ranch de la Rebousse

17h : Inauguration

17h30 : Chorale avec les «Chœurs de Courthézon»

Le dimanche 9 décembre de 10h à 18h

De 10h à 12h et de 14h à 18h : Stand caricature par l'association B Good et animation clown par Méga Rires

De 14h à 18h : atelier maquillage par Scen à Rio

A 15h : Arrivée du Père Noël

De 14h30 à 17h30 : atelier bonhomme de neige par E One Production

14h à 17h : promenade en calèche par le ranch de la Rebousse

>> Noël à Courthézon

PARADE DE NOËL

Samedi 15 décembre 2018 à 17h

Animée par Fan de Boucan et les "Amis du père Noël par E One Production - calèche du Père Noël. Rendez-vous porte Aurouze (distribution des bonnets de Noël). Des boissons chaudes vous seront offertes à la fin de la parade



LES VOEUX DU MAIRE

Vendredi 11 janvier 2019 à 18h

Salle polyvalente

18h : Accueil

18h15 : Projection

18h35 : Palmarès sportif et culturel, remise des médailles

18h55 : Remise des médailles de la ville

19h : Allocution de Monsieur le Maire

19h15 : Vin d'honneur



LA PASTORALE MAUREL

Dimanche 6 janvier 2019 à 14h30

Salle polyvalente

Durée 3h (4 actes)

Entrée gratuite



>> À vos agendas



NOVEMBRE

► Du vendredi 9 au jeudi 22

EN ECHO AU CENTENAIRE

Exposition sur la Grande Guerre en mairie

Entrée gratuite

► Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11

28ème Rallye Terre de Vaucluse. Salle polyvalente. Renseignements au 04 90 70 27 98

► Dimanche 11

Cérémonie du souvenir du 100ème anniversaire de l'armistice de 1918. Rendez-vous à 11h place du 8 mai. A 10h messe du 11 novembre

Le tirage de la tombola de la ligue contre le cancer "Pour la vie" aura lieu à la salle polyvalente lors du Rallye Terre de Vaucluse

► Mercredi 14

EN ECHO AU CENTENAIRE

Spectacle "Coeur, Tranchées", l'histoire d'un amour naissant brisé par la Grande Guerre à 18h au théâtre de la Roquette. Entrée gratuite

► Vendredi 16

Soirée "Vins primeurs" organisée par les suporaîtres à 19h30 à la salle polyvalente. Buffet d'après-midi : 25 € (cf. page 14)

► Dimanche 18

Loto organisé par le Cyclo Club à la salle polyvalente.

Renseignements au 04 90 70 24 91

► Samedi 17 et dimanche 18

Vente d'oreillettes par le secours catholique à la sortie de la messe du samedi et du dimanche à l'occasion de la collecte nationale.

Renseignements au 04 90 70 26 19

► Jeudi 22

Lecture d'extrait de nos "coup de coeur" de la rentrée à la bibliothèque du Foyer Laïque à 18h30. Renseignements au 04 90 70 77 56

► Vendredi 23

Loto des écoles Colonieu, Val Seille et Jean Vilar à 18h30 à la salle polyvalente

► Du vendredi 23 novembre au jeudi 6 décembre

Exposition sur la guerre des crayons. Exposition unique, à la bibliothèque du Foyer Laïque, 13 avenue Jean Jaurès.

Renseignements au 04 90 70 77 56

Soirée offerte par le Comité Départemental de Spéléo de Vaucluse
Organisée par le club SPÉLÉO RAGAÏE de Courthézon

SPÉLIMAGES

12^e rencontre
de l'image et du film spéléo

COURTHÉZON

samedi 24 novembre 2018
salle polyvalente



► Samedi 24

Soirée Spélimages, 12ème rencontre de l'image et du film spéléo organisée par le club spéléo Ragaïe à la salle polyvalente. Ouverture des portes à partir de 15h. Expos photos, dédicace de livres, spéléo-bar. Projection à 17h et à 20h30. Entrée gratuite. Renseignements au 06 74 12 51 27

► Vendredi 30

Parade des lumières à 18h30 place Daladier animée par la Pena «Les Aux Temps Tics» et les cracheurs de feu «les mille Diables». Des boissons chaudes seront offertes à la fin de la parade dans le parc du château

DECEMBRE

► Samedi 1er

Spectacles de Noël pour les enfants "La folie des bonbons de Noël" par le Rêve et l'âme agit à 15h et à 17h au théâtre de la Roquette. Entrée gratuite

Braderie organisée par le Secours Catholique de 10h à 17h à la boutique solidaire, place du cadran solaire.

Renseignements au 04 90 70 26 19

Loto organisé par l'école privée Notre-Dame à 18h à la salle polyvalente

► Dimanche 2

L'association "L'Art de Vie" organise un loto en faveur du Telethon à 16h à la salle polyvalente. La recette sera intégralement reversée à l'AFM. Buvette et pâtisserie sur place

► Samedi 8 et dimanche 9

Marché de Noël à la salle polyvalente (cf. page 15)

► Samedi 15

Parade de Noël animée par Animée par Fan de Boucan et "les amis du père Noël" par E One Production, rendez-vous à 17h porte Aurouze. Des boissons chaudes vous seront offertes à la fin de la parade au parc Val Seille



► Samedi 15

Loto organisé par le sporting club de football à 20h30 à la salle polyvalente

► Dimanche 16

Loto organisé par le CATM à la salle polyvalente

► Mercredi 19

Ateliers de Noël pour les enfants organisés par le Foyer Laïque de 14h à 16h. Merci de vous inscrire à la bibliothèque (places limitées).

Renseignements au 04 90 70 77 56

JANVIER

► Dimanche 6

La Pastorale Maurel à 14h30 à la salle polyvalente.

Durée 3 h (4 actes)

Entrée gratuite

► Vendredi 11

Voeux du maire à 18h à la salle polyvalente

► Samedi 19

Nuit de la lecture organisé par la bibliothèque du Foyer Laïque.

Renseignements au 04 90 70 77 56

RENDEZ-VOUS CINÉMA

Séances de cinéma organisées par Cinéval et l'association Courth'images au théâtre de la Roquette

Tarif normal 5,50 € - tarif réduit 4 €

A noter dans vos agendas,
les prochaines séances :

Vendredi 16 novembre 2018

A 18h :

"Mademoiselle de Jonquières"

A 20h30 :

"Un peuple et son roi"

MAIRIE DE COURTHEZON

Hôtel de Ville - Parc Val Seille - 84350 Courthézon - Tél. 04 90 70 72 06

www.courthezon.fr